



28 septembre 2026

Objet : Appui aux recommandations de Sollio Groupe Coopératif dans le cadre de la consultation sur les impacts tarifaires, le développement et l'utilisation du gaz de source renouvelable produit au Québec

À l'attention de la Régie de l'énergie,

Agropur souhaite exprimer son appui à certaines recommandations formulées par Sollio Groupe Coopératif dans le cadre de la consultation portant sur les impacts tarifaires, le développement et l'utilisation du gaz de source renouvelable (GSR) produit au Québec.

En tant que plus grande coopérative laitière au Canada, Agropur regroupe près de 7 000 employés et 2 700 membres producteurs laitiers au Québec et dans les Maritimes. Nous exploitons 21 usines de transformation laitière au Canada, dont huit au Québec, qui fabriquent une vaste gamme de produits laitiers nutritifs et de grande qualité destinés aux consommateurs canadiens.

D'entrée de jeu, nous tenons à souligner que nous partageons les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et reconnaissons le rôle que peut jouer le gaz de source renouvelable (GSR) dans la transition énergétique du Québec. Nous croyons toutefois que l'atteinte de ces objectifs doit s'effectuer de manière à préserver la compétitivité à long terme des entreprises québécoises exposées à une concurrence internationale.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur de nouvelles exigences relatives au GSR survient dans un contexte économique particulièrement exigeant pour l'industrie manufacturière québécoise. Plusieurs entreprises, dont Agropur, doivent composer simultanément avec les répercussions des tarifs douaniers américains et des contre-tarifs canadiens, les hausses de prix de l'énergie exacerbées par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, ainsi que les pressions inflationnistes persistantes qui continuent d'affecter l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Dans ce contexte, toute hausse additionnelle et significative des coûts d'exploitation, particulièrement lorsqu'elle découle de facteurs échappant à notre contrôle, risque d'affaiblir davantage notre capacité à investir dans l'optimisation de notre parc manufacturier et, par conséquent, à maintenir notre compétitivité à long terme.

Dans cette perspective, Agropur appuie la recommandation de Sollio visant à réévaluer la trajectoire d'augmentation du pourcentage obligatoire de GSR. Bien qu'il soit essentiel de maintenir des objectifs en matière de transition énergétique, leur mise en œuvre doit tenir compte des répercussions sur la compétitivité des entreprises. Une trajectoire plus équilibrée et mieux adaptée à notre réalité permettrait aux consommateurs industriels de gaz naturel de mieux planifier leurs investissements, tout en contribuant de manière durable aux objectifs environnementaux du Québec.

Nous appuyons également la recommandation de Sollio visant à privilégier une approche fondée sur les incitatifs plutôt que sur les pénalités. L'augmentation des subventions, des crédits et des programmes de soutien destinés à l'achat de GSR ainsi qu'à la réalisation de projets de



décarbonation favoriserait une adhésion plus large des entreprises aux objectifs gouvernementaux, tout en limitant les impacts économiques associés à la transition énergétique.

Agropur demeure engagée à réduire son empreinte environnementale et à contribuer à la transition énergétique. Nous croyons que l'adoption de mesures tenant compte des réalités opérationnelles des consommateurs industriels favorisera une transition efficace, tout en maintenant un environnement d'affaires compétitif propice à l'investissement, particulièrement dans le contexte économique incertain que nous connaissons actuellement.

Nous vous remercions de l'attention portée à ces observations et demeurons disponibles pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Diane Bertrand

Secrétaire et Vice-présidente principale, Affaires corporatives et coopération